JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2000/07/09/2000011327/justel

Dossier numéro : 2000-07-09/41

Titre

9 JUILLET 2000. - Arrêté royal relatif aux informations essentielles et aux conditions générales de vente devant figurer sur le bon de commande des véhicules automobiles neufs

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-05-2019 inclus.

Source : AFFAIRES ECONOMIQUES.CLASSES MOYENNES.AGRICULTURE

Publication : Moniteur belge du 09-08-2000 page : 27300

Entrée en vigueur : 01-03-2001

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2019-04-05/26, art. 8, 002; En vigueur : 01-11-2019>

Copyright Moniteur belge